

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 36

Hebdomadaires régionaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Projet de construction de l'usine AP50 du complexe Jonquière à Saguenay

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 15 NOVEMBRE 2010

Québec, le 4 novembre 2010 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par Anne-Marie Parent et secondée par le commissaire Donald Labrie, tient la première partie de l'audience publique sur le *Projet de construction de l'usine AP50 du complexe Jonquière à Saguenay par Rio Tinto Alcan inc.* L'audience publique aura lieu à compter du 15 novembre 2010 à 19 h et se tiendra au **Holiday Inn Saguenay, salle Chomina, situé au 2675, boulevard du Royaume à Jonquière**. Les séances se poursuivront le lendemain, selon les besoins du public et de la commission. Elles seront diffusées en mode audio et en direct sur le site web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. S'exprimer

À l'occasion de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 13 décembre 2010, au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 7 mars 2011, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les documents relatifs au projet sont mis à la disposition de la population dans les centres de consultation régionaux suivants :

- Bibliothèque d'Arvida, 2850, Place Davis, Jonquière ;
- Bibliothèque de Chicoutimi, 155, rue Racine Est, Chicoutimi.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, ainsi que dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LE PROJET

Rio Tinto Alcan projette de construire une nouvelle aluminerie de technologie du type AP50. L'usine AP50 serait située dans l'arrondissement de Jonquière de la ville de Saguenay, et serait construite sur l'emplacement de l'actuelle aluminerie d'Arvida du complexe Jonquière. L'usine Arvida serait démantelée au fur et à mesure de l'avancement des travaux de construction. La réalisation du projet s'étalerait sur trois phases de construction, soit une première phase pilote de 63 000 tonnes métriques par année, une deuxième phase de 167 000 tonnes métriques par année, et une troisième phase de 230 000 tonnes métriques par année. Il faut souligner que la phase 1 du projet, considérée comme l'usine pilote, a déjà été autorisée le 21 janvier 2008 par un certificat d'autorisation émis en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

En ce qui concerne le calendrier des travaux, l'étude d'impact mentionne que dans le contexte du ralentissement économique mondial, Rio Tinto réduira le rythme de ses investissements. Les échéanciers du projet seraient donc à réviser. Cependant, Rio Tinto maintiendrait ses engagements tels qu'annoncés en décembre 2006.

Selon le promoteur, les trois phases de construction représenteraient un investissement de l'ordre de 3,6 milliards de dollars.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme indépendant qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Il a pour mission d'éclairer la décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects biophysique, social et économique.

Pour réaliser cette mission fondamentale, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le président du BAPE, M. Pierre Renaud, a reçu le mandat de former une commission d'enquête et de tenir une audience publique sur le *Projet de construction de l'usine AP50 du complexe Jonquière à Saguenay par Rio Tinto Alcan inc.*

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec Marie-Josée Méthot, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec Karine Lavoie, conseillère en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : AP50-Jonquière@bape.gouv.qc.ca.